

RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET QUOTAS DE CO2 : L'EMISSION IMPOSSIBLE !!

A l'occasion de l'examen du budget de l'Ecologie, j'avais pu regretter le manque de ressort et d'ambition de la lutte contre les gaz à effet de serre, dénonçant l'attitude qui consiste à se reposer sur nos « lauriers nucléaires ». On m'avait alors répondu qu'en la matière et en marge de la nucléarisation l'effort était tant continu qu'exemplaire pour réduire nos émissions... Le cruel désaveu que le gouvernement s'est auto-infligé en retirant in extremis son Plan National d'Allocation des Quotas d'émissions de CO2 (PNAQ) avant de subir une remontrance évidente de Bruxelles, contraste pour le moins avec l'autosatisfaction affichée lors du budget...

En effet, dans le contexte où dix pays membres dont l'Allemagne ont été fermement appelés à revoir les ambitions de leurs plans respectifs à la hausse, la France doit mettre à profit le délai de deux semaines lui ayant été accordé pour le rendre euro compatible à défaut d'être aussi exemplaire que les propos tenus dans l'hémicycle le laissait entendre...

Quelle est donc la défaillance du plan français que le gouvernement s'apprêtait à présenter à la Commission Européenne ?

Pour ce qui est des industries sur la période 2005/2007 le plan français autorisait des émissions à hauteur 150 millions de tonnes de CO2. Finalement ces industries n'en ont émis que 132 millions de tonnes, dans ces conditions, la reconduction du même seuil (150 millions) signait la fin des efforts, la stagnation, voire le recul après l'élan. Désengagement insoutenable ! Désengagement irresponsable, puisque l'objectif, d'ici 2012, de diminuer les rejets de GES, au niveau européen, de 8 % du niveau d'émissions de 1990, est déjà trop peu ambitieux face à l'accélération du réchauffement et à la multiplication des manifestations et dommages écologiques qui en résultent. Ce plan français était donc bien trop frileux et en retrait du précédent. Il faut souligner que la France n'a baissé ses émissions par rapport au niveau de 1990 que de 0,8 %, alors que, dans le même temps le Royaume Uni les a réduites de 14% et l'Allemagne, certes plus gros pollueur en Europe, de 17%...

Le rapport de Nicholas Stern vient de quantifier l'impact économique du réchauffement climatique. Si nous ne faisons rien, c'est-à-dire si la communauté internationale laisse dériver les émissions de GES, nos richesses seront diminuées de 5 500 milliards de dollars par an !!

Aux vues de l'acuité de la situation les PNAQ doivent donc être à la hauteur d'une réorientation brutale de notre économie et ne pas trahir l'esprit de la Convention sur le climat de 1992 à Rio et du protocole de Kyoto qui l'a suivie.

Toutefois, nous nous devons de relativiser la critique du PNAQ français et donc l'attente, voire les espoirs, que la perspective de son amélioration ferait naître. En effet, ces plans ne visent que certains secteurs de notre industrie, laquelle ne représente dans son ensemble, que la quatrième source d'émission de GES.

Ce constat devrait donc nous porter à faire peser encore plus d'efforts sur la totalité des industries mais aussi sur les secteurs des transports, de l'agriculture et du logement. A cet égard la récente initiative française, une fois n'est pas coutume, tendant à soutenir financièrement la réduction des émissions dans ces secteurs mérite toute notre attention : Donner un prix au carbone quel que soit le secteur économique d'origine devrait permettre d'une part de réduire les émissions, d'autre part de subventionner le développement et la diffusion massive des technologies les plus performantes pour la lutte contre les GES.

Reste à vérifier si le dispositif annoncé sera bien en mesure de réduire de 6 à 8 millions de tonnes de CO2 dès son lancement...

Cependant, nous ne pourrions avancer de manière cohérente, que si l'Union Européenne, prend, elle aussi des mesures réglementaires contraignantes. En effet, il apparaît que le discours européen n'est pas en phase avec la réalité, puisque l'Europe des Quinze n'a diminué ses émissions que de 0,6%, loin des 8% qu'elle était sensée atteindre en 2012. La Commission Européenne a décidé de responsabiliser les compagnies aériennes en imposant un contrôle strict de leurs émissions de CO₂, c'est bien, mais elle doit s'engager plus fortement, peut-être en proposant des mesures comme la taxation du kérosène, actuellement libre de toute taxation.

Depuis 1997, l'Europe a cru que la stratégie consistant à guider les signataires du protocole de Kyoto tout en l'adaptant aux souhaits des US était la voie la plus appropriée pour servir les intérêts de la planète. Malheureusement, cette stratégie n'a pas convaincu les Etats-Unis et il n'y a aucune raison pour que cela change d'ici la fin du second mandat de G. Bush et même après. Le temps nous manque. C'est pourquoi l'Europe doit changer de stratégie. Il serait logique, approprié et légitime qu'elle use de mesures de restriction économique contre les pays n'ayant pas ratifié le protocole. Il n'y a plus d'autre option pour la communauté internationale si nous voulons parvenir à un accord nécessaire et urgent qui seul permettrait d'éviter le désastre.

L'Etat français quant à lui, ne joue pas le rôle de réorientation indispensable face à un tel défi. Pire, il a parfois démissionné, c'est le cas notamment au niveau de son désengagement financier vis-à-vis des transports en commun des collectivités : arrêt du financement des plans de déplacement urbain, limitation des aides aux transports collectifs en site propres à quelques collectivités de plus de 400 000 hts... Bref, il est urgent d'opérer en France de fortes réorientations dans le domaine des transports urbains, mais aussi en soutenant par exemple un transfert modal de la route vers le rail et les voies d'eau ou en instituant une éco-redevance sur les transports routiers dans le cadre de la directive « euro-vignette », dont le produit servirait au financement des équipements indispensables à cette ré-orientation. L'étude du budget de l'Etat sur ces différents chapitres ne laisse pas augurer d'une révolution pourtant urgente...

Les fronts de l'action sont par définition multiples, et aucuns des efforts déployés ne peut nous autoriser à l'abandon d'un champ d'action voisin. L'efficacité ne peut être que le fruit d'une politique globale. Ainsi une information pourrait bousculer nos certitudes d'aujourd'hui, celle qui veut que l'élevage bovin serait en fait la plus importante source de GES.

Il ressort, en effet, des études de la très sérieuse FAO, que si l'élevage représente déjà l'équivalent de 9% des émissions de CO₂ liées aux activités humaines, il produit une part bien plus importante d'autres GES. C'est ainsi qu'il serait responsable de 65 % des émissions d'oxydes d'azote, au potentiel de réchauffement environ 300 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone ; en outre les ruminants produisent une forte quantité de méthane, bien plus actif aussi que le CO₂ dans ce domaine...L'agence des Nations Unies finit de nous inquiéter en précisant que la production mondiale de viande bovine devrait doubler d'ici 2050. Cette information vérifiée, voilà qui ferait de l'agriculture non plus la deuxième source de GES après les transports mais bien la première...

La France s'est engagée de son côté à baisser ses émissions de 25% d'ici 2050, alors que le rythme raisonnable serait de réduire nos émissions de 30% d'ici 2025, Au-delà d'une augmentation moyenne de 2° c durant ce siècle nos conditions de vie sur terre seront gravement détériorées, voilà le défi crucial et de quoi appréhender l'émission impossible !!

Geneviève GAILLARD,
07 décembre 2006